

**Conseil communal du 23 février 2015**

***Interpellation de Muriel TARGNION, Chef de groupe PS,***

***Concernant l'avenir du projet BANIMMO***

Monsieur le Bourgmestre,

Les évènements récents, la désertification du centre ville, la fermeture de nombreux commerces, ne font que confirmer ce que nous disons depuis plus de 15 ans, Verviers doit impérativement bénéficier d'un projet socio-économique structurant et d'ampleur afin de redynamiser son centre-ville et rénover des artères clés.

En 2002, nous avons déjà repéré les stigmates précurseurs de la dégradation de notre centre ville. Une ville où le bâti ancien n'offre (à quelques exceptions près) que de petites surfaces commerciales entre 80 et 200 m<sup>2</sup> maximum alors que les locomotives commerciales ont besoin de surface allant de 800 à 1500 m<sup>2</sup>. Ceci constituait et constitue toujours un manque évident d'attractivité pour notre ville dont la conséquence était et est toujours l'évasion de notre clientèle vers des pôles attractifs comme Liège, Maastricht ou encore Aachen. Or, avec 56000 habitants et une zone de chalandise de plus de 200000 habitants Verviers avait et devrait toujours avoir un potentiel non négligeable.

Puisque gouverner c'est prévoir (et ce n'est pas rien de vous le rappeler), nous avons dès cette époque chercher une solution, un projet.

Ce projet, nous l'avons trouvé avec le projet de centre-commercial et de rénovation de Spintay.

Ce projet, nous l'avons imaginé et monté aux côtés du promoteur.

Ce projet, nous l'avons défendu aux côtés du promoteur contre les assauts de certaines associations inconscientes et contre les jeux électoraux de certains politiciens irresponsables, parmi lesquels vous vous êtes illustré Monsieur le Bourgmestre comme en étant, une fois n'est pas coutume, le chef de clan.

Ce projet capable de redynamiser Verviers, après 10 années de travail, nous vous l'avons laissé non sans crainte, quand vous êtes devenu Bourgmestre : il était prêt sur votre bureau. Il ne vous restait en effet que quelques arrêtés administratifs à prendre pour finaliser la procédure.

Alors que nous pensions que tout était en ordre pour sa réalisation et le commencement des travaux, il nous revient – Si les voies du Seigneur sont impénétrables, celles de votre Collège le sont beaucoup moins – qu'on serait loin du compte.

En effet, il serait question d'une réduction importante de la surface du centre-commercial, d'une diminution de l'ampleur du parking et d'une dénaturaison du projet « Spintay ».

Ce dossier d'ampleur que nous vous avons laissé, vous seriez occupé de le transformer, volontairement ou pas, en sous-projet.

Pourtant, ne nous y trompons pas, un projet au rabais constituerait une concurrence pour le centre-ville. L'objectif du projet n'est pas de concentrer certaines enseignes déjà présentes dans le centre-ville dans un nouveau centre-commercial mais bien d'attirer à Verviers de nouvelles locomotives commerciales, comme nous l'avions fait lorsque nous étions au pouvoir avec Décathlon à crescend'eau.

Les impératifs de rentabilité financière à court-terme de Banimmo ne peuvent constituer la justification pour sacrifier Verviers : j'espère qu'en tant que gestionnaire public, vous en avez conscience.

Concernant la possible réduction du nombre de places de parking, nous sommes également vivement inquiets. Diminuer le nombre de places de parking créées, c'est revenir sur un des postulats qui a permis d'élaborer le plan de mobilité. Maîtriser-vous correctement cette variable ou avez-vous opté pour une partie d'improvisation ?

Vous l'avez compris, le PS s'affirme comme le défenseur du permis, le permis fruit d'un compromis équilibré entre les diverses forces en présence, le permis qui est exécutoire : Avez-vous correctement évalué les conséquences procédurales si le promoteur décidait de revenir sur les options du permis ? Avez-vous correctement évalué les délais de validité des permis ? Verviers a besoin du projet socio-économique fort maintenant, en témoigne la grogne des commerçants. Si vous n'avez pas une attitude ferme par rapport au promoteur, vous retardez encore de plusieurs années le commencement des travaux.

De plus, nous avons toujours considéré que votre alliance contre-nature avec le MR était un véritable danger pour les Verviétois tant vos divergences perpétuelles constituent un frein à une gestion cohérente et dynamique de la Ville.

Même sur ce dossier aussi important, vous ne semblez pas vous entendre. Des voix divergentes se font entendre suivant qu'on écoute des représentants du cdH ou du MR. Vous ne voyez pas le promoteur ensemble ! Comment le partenaire pourrait-il accepter cela ?? Comment peut-on gérer une Ville ensemble quand même sur le dossier le plus emblématique, on est incapable d'avoir un avis partagé. Ces divergences de vue conduisent indéniablement à l'immobilisme que connaît Verviers depuis votre accession au pouvoir.

Le PS souhaite savoir ce qui en est exactement de l'avancement de ce dossier, connaître les exigences du promoteur et la position commune du Collège.

Le PS plaide pour l'application du permis unique délivré par la Ville de Verviers, fruit d'un compromis avec le promoteur, dans sa totalité.

Le PS demande d'urgence la mise en place d'une commission spéciale, dédiée au suivi de ce dossier, dans laquelle tous les partis représentés au Conseil communal, pourront siéger et qu'enfin une union sacrée puisse se faire autour de ce projet devenu encore plus vital pour Verviers et que nous puissions montrer au promoteur et aux Verviétois une position forte et claire de la commune pour la réussite rapide de ce centre commercial et de cette revitalisation de Spintay.

Conseil Communal du 23/02/2015

**Question orale à Monsieur le Bourgmestre.**

Suite aux informations et déclarations parues dans la presse concernant le projet « Banimo », je me bornerai à vous poser deux questions :

-quels sont les paramètres du projet qui vous paraissent négociables ?

-étant donné que la rénovation de Spintay était le but premier de ce projet de revitalisation urbaine, pouvez-vous nous assurer qu'en cas de modifications du projet, le nombre de logements prévus sera maintenu ?

Merci de vos réponses.

Geneviève MINGUET

Conseillère ECOLO

## CONSEIL COMMUNAL – SEANCE DU 23.02.2015.

## Réponse à l'interpellation de Muriel Targnion, Chef de groupe PS (BANIMMO).

Madame la Chef de groupe,

D'emblée, je tiens à vous le dire : je n'ai pas l'intention d'être polémique sur ce sujet que de façon très légitime vous abordez ici, ainsi que Madame Minguet d'ailleurs à travers sa question orale. Ce projet valant bien mieux que ça, vous en conviendrez. Et vous me permettrez aussi de ne pas revenir sur les divers constats qui ont motivé le projet.

Je dirais tout d'abord que le projet de centre commercial *Les Rives de Verviers* n'est absolument pas remis en question, par qui que ce soit, et que nous avons tous intérêt, tout comme la population et les commerçants, le promoteur aussi par ailleurs, à ce qu'il soit mis en chantier dans les plus brefs délais. Et c'est incontestablement la volonté unanime de la majorité cdH-MR. Verviers a de toute évidence besoin de façon très urgente d'un vrai signal fort et concret afin de relever ce défi essentiel de redynamisation économique et sociale de notre centre-ville. Dans la meilleure complémentarité avec le commerce existant, l'occasion de redire, en écho avec notre échevin du développement économique, tout notre soutien et notre volonté de « faire équipe » avec nos commerçants en proie, il faut le reconnaître, à une situation vraiment pas aisée depuis de trop nombreuses années, et quelques inquiétudes compréhensibles.

Vous savez aussi que nous nous trouvons dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé, ce qui implique que les intérêts des uns comme des autres soient garantis. Vous évoquez très justement à ce titre les impératifs de rentabilité financière auxquels doit faire face le Promoteur : on peut difficilement nier cette réalité vous en conviendrez. Les premiers à avoir pu la mesurer, ce sont les responsables de City Mall, et le changement d'actionnariat il y a quelques mois en est sans doute le résultat. Par ailleurs, il n'est pas besoin d'être grand savant pour imaginer que ces impératifs guident leurs réflexions sur les différents paramètres du projet, qu'ils soient liés à la superficie, au parking ou à la partie Spintay du projet... Ce n'est d'ailleurs pas nouveau puisque du temps de City Mall ces réflexions étaient déjà exprimées, notamment autour de Spintay.

Ce que je peux vous dire c'est que les contacts que j'ai eus jusqu'ici avec le responsable de Banimmo – et ce n'est pas moi qui ai produit le changement d'actionnariat - visaient à faire préciser l'évaluation de la commercialisation et à marquer clairement la volonté de la Ville de voir entamer le chantier au plus vite et dans le respect des conventions et permis. Dans le respect de l'intérêt général dont nous voulons plus que jamais être les garants, en assurant une vraie plus-value commerciale ambitieuse complémentaire aux commerces existants; une réelle revitalisation de Spintay – au sens premier : redonner vie - avec l'enjeu lié au logement ; une offre massive de parking supplémentaire. Sans parler du corollaire essentiel qu'est l'emploi.

Un PPP implique aussi du dialogue dans le respect des priorités de chacun, dans l'équilibre, dans la franchise et si possible dans la sérénité même quand le contexte financier et économique n'est pas au top. Sans ces conditions, on risque de perdre de l'efficacité et, c'est devenu la composante majeure, du temps ! Je rappelle à toute fin utile que ce n'est pas la Ville qui amènera les grues au centre-ville et entamera le chantier...

Bien sûr que notre majorité continuera avec détermination à garantir l'intérêt général, non pas contre l'intérêt privé mais en visant l'équilibre optimal public-privé. Faute de quoi rien ne se fera, tout simplement. C'est dans cet esprit que notre Collège rencontrera tout prochainement, à mon initiative, les responsables de Banimmo pour faire le point sur ce projet, mais aussi sur le calendrier de sa mise en œuvre. Et pour redire sa détermination à créer les conditions afin que ce chantier soit lancé au plus vite ! Si Banimmo veut mettre des éléments nouveaux sur la table, ce qui je le répète, hormis de simples réflexions, n'est pas le cas jusqu'ici, j'imagine qu'il le fera à cette occasion.

Je terminerai en disant que la volonté de notre Collège est aussi de ne pas laisser l'opposition de côté, car en effet, nous aurons besoin de toutes les forces, politiques comme économiques et citoyennes pour résolument avancer vers du positif. Il serait contre-productif en termes de rapport d'équilibre public-privé, de donner une image décousue voire de laisser croire à un manque de volonté partagée de faire aboutir ce projet essentiel pour Verviers.

**Question orale de Monsieur le Conseiller communal Jean-François DENIS à  
Madame l'Echevine de la Culture, du Patrimoine, de l'Enseignement  
artistique et du Tourisme Aurélia LUYPAERTS – 23 février 2015**

Madame l'Echevine,

Je m'adresse à vous ce soir afin de vous présenter un projet concernant le monde de la bande dessinée.

L'idée m'est venue de Bruxelles qui, en 1996, a initié un parcours B.D. à travers la Ville. Ce dernier invite les Bruxellois et les touristes à visiter des endroits moins connus de la capitale.

La Ville de Bruxelles a inauguré récemment une 50ème fresque B.D. géante dans le quartier des Marolles. Elle en commande environ 3 par an.

La Belgique a toujours pu compter sur des dessinateurs de talent. Verviers a la grande chance de compter parmi ses natifs des dessinateurs comme Raymond Macherot (décédé en 2008), Roger Leloup, Bertrand Marchal et René Hausman, récemment élu Verviétois de l'année 2014 !

Ne pourrait-on pas trouver un grand mur à Verviers pour y créer une immense fresque de bande dessinée ?

Dans un premier temps, cela pourrait être un endroit en entrée de Ville ou un mur bien visible par les automobilistes et piétons.

Je suis certain que, comme à Bruxelles, ce serait du plus bel effet et, également, un projet positif pour Verviers dans ce contexte morose.

Par la suite, on pourrait même proposer à d'autres dessinateurs d'origine verviétoise ou même à des étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de créer un parcours de fresques murales, en liant des logiques artistico-urbanistiques, patrimoniales et d'identification positive !

Les thématiques resteraient à définir, tout comme les endroits judicieux susceptibles d'être reliés à travers un parcours bien pensé, amenant les habitants et les visiteurs à (re)découvrir notre Ville de Verviers dans des coins

peut-être moins connus, sans oublier notre centre-ville qui en a plus que jamais besoin.

Bien sûr, ce projet lié au 9<sup>ème</sup> art n'en est encore qu'au stade de la réflexion mais j'espère toutefois qu'il aura retenu toute votre attention.

Je vous remercie.

Jean-François Denis

Conseiller communal cdH

Conseil Communal du 23/02/2015

**Question orale à Monsieur LEGROS, échevin des travaux.**

Nous avons approuvé, lors du dernier conseil communal le projet d'étude hydrographique sur une grande partie du territoire de la commune et en particulier sur Heusy.

Cette étude s'avère nécessaire au vu des nombreux projets de constructions qui sont en cours d'élaboration sur ce territoire et pour lesquels il faut vérifier que les égouts existants sont en mesure d'absorber des apports supplémentaires.

Mais des problèmes déjà anciens d'égouttage qui ont été signalés il y a plusieurs années subsistent : rue Champ des oiseaux, rue de l'Usine, chemin Ste Marie on peut constater des égouts à ciel ouvert se déversant le long de la voirie avec les désagréments qu'on devine pour les riverains.

D'où ma question :

- Allez-vous attendre les résultats de l'étude précitée pour remédier à cette situation ?
- Ou pouvez-vous dès maintenant vous attaquer à ce problème de salubrité publique ?

Merci pour votre réponse.

Geneviève MINGUET

Conseillère Ecolo.



Questions orales (2) du Parti Populaire au conseil communal de ce 23 février 2015.

1. Objet : Lutte contre le radicalisme et l'intégrisme, notre lettre commune du 26.01.2015.

Monsieur le bourgmestre, monsieur le directeur général, madame la présidente, mesdames et messieurs les échevins, chers collègues

Le 26 janvier 2015, tous partis confondus, nous avons signé, ensemble, une lettre commune suite à l'intervention anti - terroristes de la Police Fédérale rue de la Colline à VERVIERS, lettre qui a été adressée aux plus hautes Autorités de notre pays.

Cette lettre comprenait 9 axes d'action, à savoir:

- l'accroissement de la présence policière sur notre territoire communal
- le renforcement de la prévention du radicalisme et du djihadisme
- le renforcement du dialogue dans les écoles autour de cette problématique
- le renforcement du travail social d'accompagnement de certaines familles (et de leur entourage) dont un enfant est parti en Syrie
- La formation spécifique des intervenants sociaux , notamment pour la déconstruction du discours radical, la protection de la libre pensée et de la libre expression...
- la désignation d'une personne de référence au sein des écoles (cf. l'intolérance, la radicalisation, le racisme...)
- la lutte contre l'insalubrité et l'insécurité des logements
- le renforcement des services d'action et d'insertions sociales du CPAS
- le renforcement des moyens liés au développement de la culture.

Près d'un mois après l'envoi de cette lettre, pourriez- vous me communiquer, axe par axe, les plans d'actions établis, détaillés, qui sous - tendent ces priorités ?

Qu'est-ce qui a changé à Verviers depuis le 26 janvier ?

Pour ce qui est de l'axe sécuritaire et policier, je relève que le PZS (Plan Zonal de Sécurité) comprend 7 priorités, à savoir :

- les cambriolages
- les stupéfiants
- la sécurité routière
- les nuisances
- la fraude sociale
- la traite et le trafic des êtres humains
- les violences conjugales et intrafamiliales
- mais aussi la lutte contre le radicalisme.

Dans ces conditions, comme ce Plan Zonal de Sécurité (2014-2017) date de plus d'un an, je souhaiterais recevoir, dans les meilleurs délais et certainement avant le Conseil Communal du lundi 30 mars, le plan d'actions, détaillé, en matière de lutte contre le radicalisme, plan que n'a pas manqué d'établir Monsieur Marcel SIMONIS, Chef de Corps, en titre, de la Zone de Police VESDRE.

Je souhaiterais également savoir quels sont les pilotes, nominatifs, de chacun de ces 8 axes et de chacun des plans d'actions développés et/ou envisagés.